

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique BOGOTA PLUS

de la société SOCIETE FINANCIERE DE PONTARLIER

enregistrée sous le n°2020-2647

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom NEVEZ.

Le présent arrêté est signé par le Directeur de l'ANSES, en date du 27 juillet 2023.

ANNEAU DE SIGNATURE

Informations générales sur le produit

Noms du produit	BOGOTA PLUS NEVEZ
Type de produit	Générique
Titulaire	SOCIETE FINANCIERE DE PONTARLIER 11, boulevard de la grande Thumine, Parc d'Ariane - Bât B 13090 AIX-EN-PROVENCE FRANCE
Formulation	Concentré soluble (SL)
Contenant	300 g/L - chlorure de chlorméquat 150 g/L - éthéphon
Numéro d'intrant	926-2013.01
Numéro d'AMM	2171141
Fonction	Régulateur de croissance
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

04 SEP. 2020

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

Marie-Christine de GUENIN